BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3990

74 – HAUTE-SAVOIE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Jugement d'ouverture

Date : 11 juin 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
983 887 803 RCS Thonon-les-Bains.
F&F DISTRIBUTION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : le négoce de tous produits relevant de l'activité de supermarché, notamment produits alimentaires,produits laitiers, vins spiritueux, habillement, ameublement, produits d'entretien et généralement de tousarticles se vendant dans ce type d'établissement en vue de leur commercialisation au détail ou en gros.la vente sous toutes ses formes et notamment par internet de tous articles se rattachant à l'alimentationgénérale (produits alimentaires, boissons alcoolisées et non alcoolisées). la vente sous toutes ses formes et notamment par internet d'articles de mercerie, bonneterie, confections, produits de ménage etd'entretien, couleurs et peintures, quincaillerie, objets cadeaux et décoration, parfumerie, vaisselle,verrerie, jouets, appareils électroménagers, articles électroniques, articles pour électricités, disques,articles cchaussants, maroquinerie, vêtements, papeterie, librairie et journaux, blanchisserie, teinturerie et de façon générale tous articles non alimentaires. et d'une manière générale, la réalisation de toutes affaires concernant les produits pouvant être vendus dans les supermarchés..
Adresse : 4 t, boulevard du Pre Biollat, 74200 Anthy-sur-Léman.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 octobre 2025, désignant mandataire judiciaire la Selarl Mj Synergie Prise en la Personne de Maître François-Charles Desprat 5 Rue François Morel 74200 Thonon-les-Bains. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.